

ARTICLE DE PRESSE



LE RESEAU DES INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SANTE AU TRAVAIL DU GRAND OUEST S'EST REUNI AU CDG 50 LE 10 AVRIL 2018

Parmi les missions proposées par le Centre de Gestion, un service de médecine préventive a été créé en 2006. Dorénavant, plus 350 collectivités territoriales et administrations de l'Etat de la Manche font appel à ce service pour le suivi médical de plus de 10 000 agents.

L'équipe initialement composée de 3 médecins de prévention, de 2 secrétaires médicales et d'1 conseiller en santé, sécurité et handicap a été renforcée par le recrutement de 2 infirmières en santé au travail en 2016. Cette nouvelle organisation s'est inscrite dans l'évolution actuelle de la santé au travail, à savoir une diminution de 50% du nombre de médecins du travail en 10 ans et un renforcement de la pluridisciplinarité au sein des services de santé au travail.

Les deux infirmières du Centre de Gestion assistent dorénavant les médecins de prévention dans l'accomplissement des missions incombant au service de médecine préventive :

- ❖ En assurant des visites d'informations et de prévention qui ont pour objectifs :
 - Interroger le salarié sur son état de santé ;
 - Informer sur les risques au poste ;
 - Sensibiliser aux moyens de prévention ;
 - Orienter vers le médecin de prévention si nécessaire.

Les agents bénéficiant des visites d'informations et de prévention sont les agents qui font l'objet :

- D'une surveillance classique périodique
- D'une surveillance individuelle renforcée liée à leur exposition professionnelle
Expositions qui nécessite une surveillance individuelle renforcée: amiante, plomb, cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction, agents biologiques, rayonnements ionisants, hyperbare, travailleur de nuit, manipulation de denrées alimentaires.
- D'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- D'une nouvelle embauche ou qui sont suivis pour la première fois par le service de médecine du CDG

Les visites d'informations et de prévention sont assurées sous un délai qui n'excède pas 2 ans et en alternance au rythme de 1 fois sur 2 par le médecin de prévention et l'infirmier spécialisé en santé au travail.

- ❖ En réalisant des actions sur le milieu professionnel : études de poste, réunions CHSCT, groupes de travail thématiques, visites de locaux professionnels...

L'infirmier en santé au travail est dorénavant devenu un acteur incontournable auprès des collectivités et des agents pour toutes les questions relatives à la santé au travail. C'est dans ce contexte qu'un réseau, à l'échelle du Grand Ouest, s'est créé pour permettre les échanges de pratiques, mutualiser les connaissances entre ces professionnels de santé et également mieux faire connaître ce métier encore méconnu dans la Fonction Publique.

Une rencontre des membres de ce réseau s'est donc tenue le 10 avril à St Lô, regroupant une vingtaine de professionnels de santé représentant les Côtes d'Armor (22), l'Île et Vilaine (35), le Loir et Cher (41), la Loire Atlantique (44), la Mayenne (53), le Morbihan (56), l'Orne (61), la Seine Maritime (76) et la Vendée (85).



Cette journée animée par les deux infirmières du CDG 50, Sophie Quintaine et Yveline Leménorel, a permis d'aborder durant cette journée :

- ✓ Les échanges de pratiques,
- ✓ La présentation de matériels spécialisés d'aménagement ergonomique pour la prise en compte de handicap ou pour prévenir les Troubles Musculosqueletiques sur les postes de travail (société Pitchpin),
- ✓ La sensibilisation aux besoins des personnes déficientes auditives, et aux solutions de compensation adéquates, pour travailler en toute autonomie, à égalité de chance avec les collègues, quel que soit l'origine, le degré de la surdité, et le mode de communication (Intervention de Monsieur Poulingue de la SCOP Le Messager),
- ✓ La mise en service d'une plateforme de travail collaboratif

Le réseau se réunira de nouveau fin novembre à Laval en Mayenne.
